

PROJET

ASSOCIATIF

CARTE D'IDENTITE



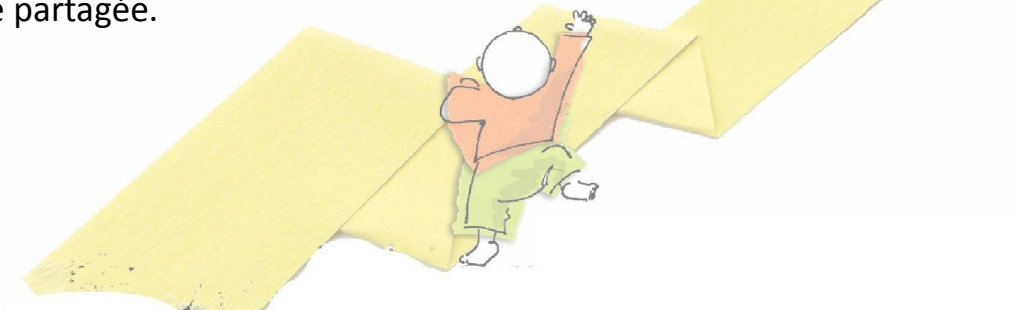
SOMMAIRE

Préambule	2
1. Le projet éducatif et pédagogique	3
1.1 Le projet éducatif	3
1.2 Le projet pédagogique	4
2. Projet organisationnel et financier	7
3. Etat des lieux	8
3.1 Ressources et contraintes	8
3.2 Forces et faiblesses	9
3.3 Analyse	9
4. Le plan d'action	10
4.1 Assurer la pérennité de l'association	10
4.2 Développer l'offre de pratique	10
4.3 Assurer un haut niveau de prestation	10
5. Planification et évaluation de l'action	11
5.1 Assurer la pérennité de l'association	11
5.2 Développer l'offre de pratique	11
5.3 Assurer un haut niveau de prestation	12
6. Partenaires	12
7. Personnes ressources	12

PREAMBULE

EVEIL FORME LOISIR, est une association affiliée à la F.S.C.F., Fédération Sportive et Culturelle de France. Fédération affinitaire humaniste, d'inspiration chrétienne, ouverte à tous, elle place l'Homme au centre de ses préoccupations.

A ce titre, au travers de son activité et de ses actions, EFL vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions. Elle privilégie une vie associative propice au vivre ensemble et à la convivialité, sources de plaisir et de joie partagée.



Dans cet esprit, l'association fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur l'Ouverture, le Respect, l'Autonomie, la Solidarité et la Responsabilité.

Dès sa création, son action s'est inscrite dans le cadre d'un projet éducatif, pédagogique et organisationnel précis.

L'état des lieux, l'analyse de l'existant a fait l'objet d'un travail de l'ensemble des animateurs et administrateurs du club. Ils recensent également les réflexions et remarques des parents les plus impliqués.

1. LE PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

1.1 Le projet éducatif

Eveil Forme Loisir adhère parfaitement au projet éducatif de la FSCF à laquelle elle est affiliée, et dont nous souhaitons intégrer les grandes lignes dans notre projet :

L'Ouverture :

- Proposer une diversité des pratiques sportives, culturelles et socioéducatives ;
- Favoriser l'accessibilité au plus grand nombre en adaptant éventuellement les pratiques aux différents publics ;
- Favoriser la relation avec chacun ;
- Considérer l'autre comme capable d'enrichir nos réflexions et nos actions ;
- Encourager les prises d'initiatives ;
- Oser faire confiance.

Le Respect :

- Respecter la Personne humaine dans toutes ses dimensions : son intégrité physique, sa dimension spirituelle, culturelle, sociale, son histoire ;
- Respecter l'autre dans ses différences et sa vie personnelle ;
- Veiller à l'équité dans la relation aux personnes ;
- Prendre en compte le patrimoine fédéral (notre origine, notre histoire, notre vécu) ;
- Veiller au respect des moyens collectifs au bénéfice de tous (équipements, installations, matériels,...) ;
- Respecter la nature, le cadre de vie à transmettre aux générations futures.

L'Autonomie :

- Contribuer à l'accompagnement vers l'autodétermination en éveillant au discernement, au choix personnel et à la réalité de l'interdépendance des personnes ;
- Participer à la capitalisation de connaissances, d'expériences et de compétences qui contribuent à l'accroissement des capacités des personnes ;
- Encourager chacun à être acteur de sa propre vie.

La Solidarité :

- Maintenir et développer le lien social par des comportements citoyens ;
- Contribuer à la cohésion sociale.

La Responsabilité :

- Aider à prendre conscience du sens des responsabilités ;
- Favoriser l'engagement, l'implication, et sensibiliser au devoir de transmettre ;
- Considérer l'engagement et la mission plus essentiels que la fonction.

*Porter l'ambition de voir des acteurs d'aujourd'hui
devenir les dirigeants de demain.*

1.2 Le projet pédagogique

Ce projet a été voulu, conçu, élaboré, dès la création de l'association. Il a toujours guidé nos actions jusqu'à ce jour et reste encore d'actualité, et la base même de notre raison d'être. Le projet financier et organisationnel, n'est venu le compléter que quelques années plus tard.

*« La confiture n'est bonne
que s'il faut monter sur une chaise
pour attraper le pot qui est dans le placard »
(Alexandre VIALLATE)*



Une finalité : « Indépendance de comportement »

L'ENFANT AU CŒUR DU PROJET

L'association EVEIL FORME LOISIR accueille les enfants de 6 mois à 6 ans pour des séances de motricité d'une heure par semaine. Le projet éducatif découle de la DEMARCHE EDUCATIVE EVEIL de l'ENFANT de la Fédération Sportive et Culturelle de France à laquelle l'association est affiliée.

L'objectif principal est de permettre à l'ENFANT de construire sa motricité de base en répondant à ses différents besoins, dans le respect de ce qu'il est.

4 principes orientent notre action auprès de l'ENFANT

1. il a besoin d'un éveil global
C'est une notion nécessaire liée à son épanouissement généralisé dans tous les domaines (corporel, culturel, artistique, social, affectif). La petite enfance est une période d'éveil qui doit être conçue sans visée technique, ni spécialisation précoce.
2. il a besoin d'activité et de diversité
C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement. Le JEU est sa principale activité et sa source d'enrichissement. Il faut créer un cadre favorisant, des activités riches et variées, de cela dépendra l'amplitude de son habileté sensori-motrice.

Il faudra donc lui proposer un programme multi-activité, des séances construites sur des thèmes variés, du matériel adapté.
3. il a besoin d'être reconnu
L'enfant est une personne à part entière, unique, qui a le droit au respect. Il a besoin, pour construire sa personnalité de vivre au sein d'un groupe, où il pourra avoir de véritables échanges, se confronter et affronter les autres enfants et les adultes. Apte à recevoir et à communiquer, il va se découvrir, se dépasser comprendre et accepter ce corps qui est le sien. Il pourra alors l'utiliser comme un merveilleux outil de relation et de communication.

4. il a besoin de sécurité affective et physique
A tout moment il peut compter sur la présence d'un adulte...

Pour se construire harmonieusement l'enfant doit se sentir aimé, s'accrocher au regard bienveillant de l'adulte. Il doit se sentir compris dans ses peurs, ses angoisses, ses pleurs mais aussi être reconnu et encouragé dans ses progrès, ses jeux, ses rires. C'est par ses expériences nouvelles, les émotions qu'elles lui procurent, l'aide qu'il va trouver auprès de l'animateur (motivation, encouragement, responsabilisation..) que l'enfant va s'engager par plaisir dans l'action en toute confiance.

LES OBJECTIFS EN FONCTION DE L'AGE

Pour atteindre notre objectif principal cité plus haut, nous devons nous fixer des objectifs de second rang en fonction de l'âge et du développement de l'enfant.

1. Les BEBES de 6 mois à la marche
Permettre au bébé de vivre pleinement les étapes de son développement moteur, de vivre ses propres expériences, de trouver ses propres stimulations, de bien vivre chaque étape essentielle jusqu'à la marche, d'établir une relation différente avec l'adulte présent.
2. Les BEBES de la marche à 2 ans
Renforcer la marche
Découvrir d'autres schémas moteurs
Prendre des risques
S'éloigner doucement de l'adulte

Pour tous :
Rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes.
Permettre à l'adulte de comprendre comment se développe son enfant, comment l'aider, le respecter et lui apporter une sécurité affective adaptée.
Echanger avec les autres parents, l'animateur, trouver des réponses à la vie quotidienne et de déculpabiliser !
3. Les enfants de 2 à 3 ans
Permettre à l'enfant d'exercer sa motricité pour elle-même
Faciliter la prise de conscience du corps dans l'espace
Rechercher l'autonomie et du désir de connaître
La socialisation.
4. Les enfants de 3 à 4 ans
Favoriser ses capacités d'adaptation et de coopération
Développer son épanouissement en augmentant son assurance
Participer à l'acquisition de savoir (couleurs, formes, orientation...)
Apporter une notion d'espace et de temps
5. Les enfants de 4 ans et plus
Développer les capacités motrices par l'expression corporelle, le rythme,
Développer la notion de collectif
Développer la notion d'opposition individuelle
Développer la connaissance
Permettre la prise de risque (des activités d'équilibre, d'escalade ...)
Développer la notion de respect des règles
Maîtrise de la respiration en relaxation

MOYENS

1. Un encadrement compétent :

- Une responsable technique gérant l'activité et les sections, garante du projet pédagogique et de la cohésion du groupe d'animateurs
- Un responsable de section (formé à la gestion d'équipe) pour chaque groupe. Il est responsable de son équipe d'animateurs
- Des animateurs en aide au responsable
 - en nombre suffisant par séance (entre 3 et 6 pour 15/25 enfants)
 - organisé en équipe
 - formé :
 - au concept FSCF de l'ENFANT
 - aux caractéristiques de ce public
 - à la vie de groupe et sa gestion
 - au matériel employé
 - à l'accueil d'enfants « différents » (trisomie, autisme, handicap ...)
 - en perfectionnement constant (recyclages réguliers)

Cet accompagnement individualisé permet à chaque enfant d'acquérir plus d'autonomie. L'animateur ne fait pas « à la place » de l'enfant, mais met tout en œuvre pour que l'enfant découvre par lui-même et fasse « tout seul ».

2. Des séances par tranches d'âge

- les BABY MOUSS : 6 à 23 mois (avec présence d'un adulte de l'environnement de l'enfant)
- les MINI MOUSS : 2 à 3 ans
- les POUSS MOUSS et SAM'MOUSS : 3 à 4 ans
- les FREE MOUSS et SAM'MOUSS : 4 à 6 ans
 - s'adapter au plus près des caractéristiques du public
 - répondre au plus juste à ses besoins
 - permettre un suivi et une évaluation plus pointus de chaque enfant
 - proposer le meilleur aménagement matériel
 - informer et répondre aux questions des parents présents

3. du matériel adapté et en quantité suffisante

- gros modules mousse et bois
 - pour les bébés, en partie conçu par une animatrice d'après son expérience de terrain
- petit matériel ...
 - répondre aux besoins de l'enfant
 - donner l'envie de ...
 - construire des situations répondant aux objectifs fixés
 - permettre une créativité et une motivation des animateurs
 - permettre une multi-activité

4. des activités

- adaptées et répondant aux besoins de l'enfant
- abordées suivant un planning précis et chronologiquement adapté aux rythmes de l'enfant
- élaborées en équipe avec les responsables de section
- organisées en cycles permettant ainsi un apprentissage par la répétition, la progression et l'intensité
- variées (multi-activité)
 - JEUX GYMNIQUES
 - JEUX ATHLETIQUES
 - JEUX CO
 - JEUX DE LUTTE
 - JEUX DE RAQUETTE
 - JEUX D'EXPRESSION
 - JEUX D'ORIENTATION -D'ESCALADE
 - PATINS A ROULETTES/VELO/TROTTINETTE

5. les relations avec les familles

- chaque responsable de section doit établir un bon relationnel avec les familles
 - chaque problème rencontré (chute, comportement inhabituel, état physique) en séance doit être relaté aux parents
 - les parents doivent nous tenir au courant de changement survenu dans la vie de l'enfant pouvant justifier un comportement particulier
 - un progrès si mince soit-il doit être souligné
 - le responsable doit connaître et reconnaître ses limites
- pour le cours Baby Mouss, le responsable de section doit pouvoir répondre à tout moment avec diplomatie à une inquiétude ou une problématique. Il doit aussi connaître ses limites
- le responsable technique de l'activité doit pouvoir être joint par les parents en cas de questionnement
- les parents doivent pouvoir accéder au projet éducatif, au programme trimestriel,
 - par le biais du site de l'association
 - par l'affichage du planning
- chaque événement ou modification de séance doivent être signalés
 - par affichage
 - par circulaire
 - par le site

2. PROJET ORGANISATIONNEL ET FINANCIER

L'ensemble du projet est basé sur quelques principes de base clairement définis :

- Fixation d'une cotisation / adhésion annuelle dont le montant, tout en restant abordable, laisse entrevoir un service de qualité.
- Possibilité de règlement en 3 versements.
- Tarif dégressif familial, en fonction du nombre d'enfants.
- Rester attentif aux difficultés financières des parents : un enfant (et les parents demandeurs) ne doivent pas être pénalisés pour des problèmes d'argent.
- Contacts réguliers avec le CCAS de la commune pour, le cas échéant, apporter des facilités aux familles dans le besoin.
- Animation basée principalement sur le bénévolat, mais financement et remboursement de tous frais inhérents à l'engagement dans l'association de ses bénévoles. Un soin particulier sera apporté à la motivation et la cohésion de cette équipe de bénévoles.
- Direction technique et animation générale assurée par un(e) salarié(e).
- Maintien d'un investissement financier élevé dans la formation en générale, la mise à niveau, l'ouverture à toutes nouvelles formes d'activités, de techniques ou de nouveau public.
- L'adhérent, sorti de la cotisation annuelle, ne doit plus rien déboursier au cours de l'année, quelque soit les activités et animations proposées. Les actions seront programmées et budgétées.
- Les subventions, les excédents éventuels seront consacrés aux animations et manifestations exceptionnelles, au développement d'activités nouvelles, aux investissements (matériels ou immatériels), au maintien d'un haut niveau de qualité de prestation.
- A la demande de structures extérieures, l'association pourra assurer des interventions extérieures par le biais de ses animatrices. Ces interventions se veulent à but pédagogique et formateur. Dans ce cadre là, les animatrices/formatrices seront rémunérées.

3. ETAT DES LIEUX

Après 15 ans d'existence et d'exercice, un état des lieux et une analyse de l'existant permettent de faire un point de la situation.

3.1 Ressources et Contraintes

Ressources matériel	Contraintes matériel
<ul style="list-style-type: none"> • Locaux particulièrement adaptés et exceptionnels • Matériel pédagogique important et encore un bon état • Un véhicule utilitaire et du matériel dédié aux interventions extérieures • Matériel informatique, vidéo-projection • « Coin » convivialité 	<ul style="list-style-type: none"> • Matériel à renouveler et surtout à compléter • Documentation à créer et mettre à disposition • Site Internet à créer et faire vivre • Information sur place • Planification des interventions extérieures ou envisager un 2^e véhicule
Ressources humaines	Contraintes humaines
<ul style="list-style-type: none"> • Une forte équipe d'animateurs(trices) • Dont une majorité de diplômées : <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 brevet d'état ○ 4 diplômés fédéraux ○ CAP petite enfance ○ Brevet fédéral accueil public porteur de handicap ○ ATSEM • 1 personne salariée gérant l'ensemble des animateurs, la formation,..., interventions extérieures • 2 formatrices fédérales • 2 personnes salariées pour les interventions extérieures pour les structures demandeuses. • Forte concentration d'ambassadeurs • Réseau très développé • Qualités humaines d'écoute et d'ouverture • Grande diversité de compétences • Nombre d'adhérents importants 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif d'un animateur pour 5 ou 6 enfants (en fonction de l'âge) • 1 responsable de section diplômé obligatoirement • Privilégier la formation • Constitution d'un bureau actif • Recrutement permanent • Limitation du nombre d'enfants par section en fonction de l'encadrement
Ressources financières	Contraintes financières
<ul style="list-style-type: none"> • Entrée de cotisations importantes du fait du nombre d'enfants • Niveau de subvention non négligeable et très encourageant • Interventions extérieures bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de partenariat, sponsors... • Coûts et éloignement des formations • Coût du matériel • Vieillesse du matériel

3.2 Forces et faiblesses

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Existence d'un projet éducatif et pédagogique fort.• Matériel adapté (en qualité et en quantité)• Encadrement « professionnel », étoffé, mixte et intergénérationnel• Organisation des séances par tranche d'âge• Participation des parents dans les cours bébé• Non-participation des parents au-delà du stade bébé• Journées « en famille »• Pas de réunionnite• Bonne reconnaissance de l'association sur le territoire• Dynamique « Petite Enfance » sur la commune• Témoignages reçus de parents, maîtres des écoles, pédiatres,...• Tarifs dégressifs• Travail avec les structures extérieures	<ul style="list-style-type: none">• Organisation à revoir, notamment dans les nouveaux locaux• Règlement intérieur à revoir• Communication sur panneau d'affichage• Communication avec les parents• Site internet• Absence de liste de diffusion (e-mail)• Manque de cohésion et de concertation entre l'équipe du mercredi et celle du samedi• Manque de réunions• Manque de programmation• Manque de « retour de séance »• Trop peu de travail avec les A.S. et le milieu du handicap• Matériel inadapté pour les 5 – 6 ans
Journées de Bourse	perfectionnement aux idées

3.3 Analyse

Il ressort de cet état, que sur un plan opérationnel, notre association a de sérieux atouts pour répondre à l'attente des adhérents, offrir un service de qualité et présenter une forte attractivité. Elle devrait même pouvoir envisager d'offrir des animations que les parents n'imaginent même pas, par ignorance ou méconnaissance du monde de la petite enfance.

Par contre il est évident que sur un plan structurel et organisationnel, tout est à revoir. Il semble urgent de reconstituer un bureau digne de ce nom, avec des réunions régulières de concertation, de mise en commun et de programmation. La cohésion entre les groupes d'animation ne s'en trouvera qu'améliorée.

La communication tant interne, qu'externe est à travailler, notamment avec le développement prévisionnel lié aux nouveaux locaux.

Enfin la mise en place d'actions en direction du monde du handicap reste trop timide par rapport aux projets évoqués.

4 LE PLAN D'ACTION

4.1 Assurer la pérennité de l'association

- 4.1.1 Constituer un bureau complet et étoffé le C.A. de membres actifs et motivés
- 4.1.2 Animer la vie de ce conseil autour du projet associatif et de ses objectifs
- 4.1.3 Veiller à renouveler, étoffer l'équipe d'animation.
- 4.1.4 Assurer une bonne communication interne et externe
- 4.1.5 Participer à la vie de la commune
 - 4.1.5.1 Au travers de manifestations liées à la petite enfance (forum)
 - 4.1.5.2 Au travers de manifestations inter associatives
 - 4.1.5.3 Au travers d'événements de la commune (Téléthon, la Foulée villardaie...)
- 4.1.6 Contribuer à la dynamique petite enfance sur le territoire

4.2 Développer l'offre de pratique

- 4.2.1 Créer de nouveaux créneaux horaires
- 4.2.2 S'ouvrir à de nouveaux publics
 - 4.2.2.1 Enfants porteurs de handicap (moteurs, visuels, polyhandicapés ...)
 - 4.2.2.2 Mère en difficultés en soutien éducatif
 - 4.2.2.3 Familles en difficultés (financière, rupture sociale, monoparentale,...)
 - 4.2.2.4 Cours intergénérationnels (séniors/enfants)
- 4.2.3 Créer de nouvelles activités
 - 4.2.3.1 Cirque
 - 4.2.3.2 Séances en anglais
 - 4.2.3.3 Langage des signes
 - 4.2.3.4 Café parents
- 4.2.4 Développer les temps parents/enfant
 - 4.2.4.1 Sorties de fin d'année
 - 4.2.4.2 Journée famille

4.3 Assurer un haut niveau de prestation

- 4.3.1 Assurer une bonne cohésion des équipes
 - 4.3.1.1 Rencontres régulières pour échanges de pratique et mises au point
 - 4.3.1.2 Programmation et préparation des cycles d'activités
 - 4.3.1.3 Privilégier la convivialité (repas, sortie)
 - 4.3.1.4 Valoriser le travail de chacun
- 4.3.2 Assurer la formation de l'équipe d'encadrement
 - 4.3.2.1 Formations fédérales
 - 4.3.2.2 Formation continue en interne
 - 4.3.2.3 Formations spécifiques aux divers publics
- 4.3.3 Assurer une bonne gestion de l'association
 - 4.3.3.1 un bureau bien au fait de la philosophie de l'association et de son activité
 - 4.3.3.2 une organisation et un suivi scrupuleux des dossiers au cours des saisons (contre indication, suivi médical ...)

- 4.3.4 Maintenir un taux d'encadrement supérieur à la législation
 - 4.3.4.1 Permettre un bilan individuel au sein du collectif
 - 4.3.4.2 En cas de nécessité, permettre le détachement d'un animateur auprès d'un enfant demandant un suivi personnalisé.
- 4.3.5 Mettre à disposition du matériel et des locaux adaptés
 - 4.3.5.1 Acquérir du matériel spécifique pour la multiactivité
 - 4.3.5.2 Acquérir du matériel spécifique aux handicaps
 - 4.3.5.3 Entretien le matériel
 - 4.3.5.4 Renouveler le matériel obsolète
 - 4.3.5.5 Respecter et faire respecter les locaux et le matériel

5 PLANIFICATION ET EVALUATION DE L'ACTION

5.1 Assurer la pérennité de l'association

ETAPE	QUI	ECHEANCE	EVALUATION
Bureau/CA	C.A. actuel	Fin juin 2014	Effectif atteint
Animation	Président et responsable technique	Tout au long de la saison	Ambiance générale, implication...
Recrutement	Président, responsable technique, responsable de sections	Tout au long de la saison	Niveau d'effectif, taux d'encadrement
Communication	Président, responsable technique, responsable de sections	Tout au long de la saison	Circulation de l'info Augmentation du nombre d'adhérents
Vie de la commune	L'équipe des bénévoles	Toutes sollicitations de la commune	Nombre de bénévoles

5.2 Développer l'offre de pratique

ETAPE	QUI	ECHEANCE	EVALUATION
Nouveaux créneaux horaires	Tous en concertation	Début octobre	Nombre de séances
Nouveaux publics	Sandrine, Dominique,	Début 2015	Nombre d'enfants inscrits...
Nouvelles activités	Cirque : Emmanuel Séances en anglais : Dominique Café parent : Dominique	Septembre 2015 Octobre 2014 Début 2015	Nombre d'enfants inscrits... Fréquentation parents
Activités parent/enfant	Journée « famille » : Toute l'équipe Sortie fin d'année : toute l'équipe	Début décembre Fin juin	Taux de participation

5.3 Assurer un haut niveau de prestation

ETAPE	QUI	ECHEANCE	EVALUATION
Cohésion d'équipe	Bureau et responsable technique	Toute la saison	Disparition des dysfonctionnements
Formation	Bureau et responsable technique	Selon calendrier de stages	Nombre de journées formation
Gestion	Président, Trésorier	Tout au long de la saison + fin de l'exercice	Trésorerie , bilan, résultat, subventions
Taux d'encadrement	Bureau, responsable technique et responsable de sections.	Tout au long de la saison	Nombre d'animateurs
Equipement matériel	Bureau, responsable technique et responsable de sections.	Fin juin pour le gros matériel. Au fil des saisons pour le renouvellement	Diversité du matériel, Qualité...

6. PARTENAIRES

- C.N.D.S.
- Mairie de Villars
- DIMA
- AGEFOS
- Comité départemental FSCF

7. PERSONNES RESSOURCES

- F.S.C.F. Fédération Sportive et Culturelle de France
- Michèle Forestier : kinésithérapeute spécialisée en pathologie de la motricité chez le petit enfant, formatrice/conférencière, auteure de plusieurs livres sur le sujet.
- Ligue du lyonnais FSCF

Mars 2014